



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada**
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet RÉPARATION CHAUDIÈRE (> 8700 K)	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6837-156036/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W6837-156036	Date 2016-10-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VIC-246-7007	
File No. - N° de dossier VIC-5-38226 (246)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-10-13	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kobenter, Hélène	Buyer Id - Id de l'acheteur vic246
Telephone No. - N° de téléphone (250) 508-7491 ()	FAX No. - N° de FAX (250) 363-3344
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 005 émise pour corriger l'exemple du coût estimatif d'appel de service pour Massett BC afin d'inclure le coût estimatif d'une (1) nuitée comme suit:

Exemple du coût estimatif d'appel de service pour Massett BC:

SI :

- Le temps de déplacement estimé jusqu'à/à partir du point d'appel de service n° 12 (Masset C.-B.) à destination/en provenance de l'établissement de l'entrepreneur est de 16 heures (aller-retour sans escale) par personne, soit 2 jours et
- Le tarif horaire pour un monteur d'installation au gaz (classe A) est de 50,00 \$ tel que précisé à l'article 3(a) du tableau B.3, et
- Le tarif horaire pour un assistant est de 40,00 \$ tel que précisé à l'article 4(a) du tableau B.3, et
- L'indemnité quotidienne total de repas et de 97,10 \$ selon l'appendice C de la Directive sur les voyages du Conseil national mixte (<http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/index.php?did=10&dlabel=travel-voyage&lang=fra&merge=2&slabel=index> et
- **Le coût estimé d'une nuitée dans un hôtel local est de 120,00 \$ par personne et**
- Les frais de transport (billet d'avion, taxi ou voiture de location et frais de carburant) de 300\$ par personne,

ALORS, le coût total estimatif de déplacement par appel à indiquer dans les tableaux B.1 et B.2 sera de **2 668,40 \$** selon le calcul suivant :

- Monteur d'installation au gaz : **1 414,20 \$**
Temps de déplacement: 16 heures x 50,00 \$ = 800,00 \$
Repas et ~~faux-frais~~: 97,10 \$ x 2 jours = 194,20 \$
Hôtel : 120,00 \$
Frais de transport: 300,00 \$
- Assistant: **1 254,20 \$**
Temps de déplacement: 16 heures x 40,00 \$ = 640,00 \$
Repas: 97,10 \$ x 2 jours = 194,20 \$
Hôtel : 120,00 \$
Frais de transport: 300,00 \$

Le coût total estimatif de déplacement est utilisé à fins d'évaluation financière seulement. Le temps de déplacement réel sera remboursé conformément au tarif horaire régulier - pour commande régulière « (a) » pour les catégories de métiers exigées, tel que précisé dans le tableau B.3. Les frais de déplacement seront remboursés conformément aux conditions énoncées dans la section de la base de paiement intitulée « FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SUBSISTANCE ».

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER RESTENT INCHANGÉES